

**Procès-verbal de la réunion Bureau SFRO  
du vendredi 13 Novembre 2020  
de 13h00 à 17h00**

Par visioconférence Zoom

**P. GIRAUD, Président**  
[president@sfro.fr](mailto:president@sfro.fr)

**C. CHARGARI, Secrétaire Général**  
**P. MAINGON, Past-Président**  
**N. POUREL, Trésorier**

D. AZRIA  
I. BARILLOT  
PE. CAILLEUX  
J.M. HANNOUN-LEVI  
C. HENNEQUIN  
M. LAPEYRE  
I. LATORZEFF  
F. LORCHEL  
E. MONPETIT  
D. PEIFFERT  
F. ROCHER

J.J. MAZERON, Directeur Administratif  
F. ESCHWEGE, Directeur Honoraire

Administration :

Emilie BAYART

**Secrétariat SFRO**

[sfro@wanadoo.fr](mailto:sfro@wanadoo.fr)  
Tél : 06 86 96 56 37

**RadioTransNet :**

[eb.radiotransnet@gmail.com](mailto:eb.radiotransnet@gmail.com)  
Tél : 06 60 80 70 74  
Site web : radiotransnet.fr

Siège Social :

SFRO  
Centre Antoine Bécclère  
47 Rue de la Colonie  
75013 PARIS

**Ont participé :** D. Azria, I. Barillot, C. Chargari, P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, F. Lorchel, J.J. Mazon, E. Monpetit, D. Peiffert, O. Pradier, N. Pourel, F. Rocher et E. Bayart

**Invités :** F. Mornex, J.L. Lagrange, M. Michalet (SFjRO), A. Lisbona

**Excusés :** PE Cailleux, F. Eschwege, M. Lapeyre, P. Maingon et J. Thariat

**1. Congrès SFRO 2020 :**

François Chritin, directeur pôle congrès de MCI et Magali Lavillonnière font le point sur le congrès SFRO2020.

Même s'il y a eu moins de participants (600), ce qui n'est pas si mal au regard d'autres événements. En termes de fréquentation, il y a eu plus de 300 connexions dès le premier jour, ce qui est un très bon indicateur et illustre bien les attentes des participants au Congrès de la SFRO.

Il y a eu un bon soutien de la communauté et des sponsors qui sont restés solidaires en sachant malgré tout que leur retour immédiat sur investissement serait moindre.

Dû au replay, il y a encore des inscriptions post-congrès, avec une communication qui continue.

Malgré la virtualisation, il existe une très nette augmentation de surface d'exposition vendue, la moitié des partenaires ayant suivi en virtuel. En revanche la virtualisation a néanmoins divisé par 2 les recettes cette année.

Les nombres de sessions sponsorisées s'est maintenu : 5 sessions sponsorisées (d'habitude max 6 sessions).

Concernant les soumissions d'abstract, elle a été très correcte (220) à la date limite de soumission ; la virtualisation n'était pas alors encore envisagée.

Cette année a vu la mise en place de webinaires, décidées en amont de la virtualisation : 5 sessions ont été ajoutées au programme.

Tout comme les sponsors, il y a eu un fort engagement des orateurs qui ont joué le jeu des enregistrements malgré les changements de dernière minute de la doctrine sanitaire ; toutes les communications avaient été enregistrées jusqu'à la veille.

La communication a parfois été compliquée par ces changements incessants de doctrine sanitaire., Il a parfois fallu faire des changements après la prise de certaines décisions. F. Mornex se joint à P. Giraud pour féliciter l'adaptabilité de MCI pour gérer tous ces changements rapides à la fois en amont puis pendant le congrès (pour gérer les outils du direct).

MCI explique que la digitalisation peut entraîner des retombées favorables à plus long terme.

De ce fait, le budget serait entre -70 et -55 k€ (notamment grâce aux négociations avec Viparis). Il reste encore en attente la facture d'Elsevier ainsi que les sponsors du groupe curiethérapie.

Si le nombre de connexions par session est connu, il sera nécessaire de faire un bilan définitif des connexions en direct et en replay selon chaque session. Les partenaires ne sont cependant pas satisfaits du stand virtuel qui ne permettait pas de communiquer directement avec les participants, ni d'accéder à certaines données ; ce n'était malheureusement pas la spécialité du prestataire de pré-projection. Ce point devra être amélioré en 2021 pour optimiser leurs conditions de participations et convaincre nos partenaires de cette formule digitale.

Les sponsors qui ont pu organiser un symposium sont par contre très contents, notamment d'avoir pu continuer à communiquer auprès de la communauté.

Un élément qui a très bien fonctionné auprès des partenaires est les courtes publicités diffusées juste avant les sessions, offrant une bonne visibilité. Il est suggéré de proposer ce nouveau format gratuitement en 2021 aux sponsors mécontents des stands du congrès 2020.

#### Proposition pour l'avenir : cf présentation par François Chritin

MCI suggère de créer une marque virtuelle de la SFRO (ex SFROonline) afin de gérer les contenus digitaux et permettre une montée en puissance de la communication (marketing digital) : teasing, vidéos, réseau sociaux, communication digitale tout au long de l'année. Cette stratégie pourrait également permettre de valoriser le contenu disponible, notamment auprès des communautés francophones à l'étranger.

Magali Lavillonnière propose des aménagements d'agenda du congrès afin de fluidifier le déroulement des sessions et des symposia, ce qui inclut notamment le déplacement de l'assemblée générale. Elle insiste également sur la nécessité d'être homogène dans les temps de sessions et communication orales. F. Mornex insiste sur les possibilités d'organisation de sessions sur mesure. La majorité du bureau est pour déplacer l'Assemblée Générale au vendredi matin à 8h30.

Pierre Blanchard, président du Conseil Scientifique du congrès SFRO2021 fait part des sujets qui l'intéressent et ses pré-propositions, qui sont presque déjà suffisantes pour la constitution du programme du congrès qui aura lieu du 6 au 8 octobre 2021.

## **2. Affaires internes du bureau**

### 2.1. Bilan de l'enquête

90 personnes (enregistrée sur le site de la SFRO, membre ou non, à jour de cotisation ou non) ont

répondu à l'enquête (le compte rendu est disponible en annexe 1). L'enquête montre une moyenne d'âge assez jeune (environ 40 ans) et une grande attente de communication de la SFRO pour montrer le dynamisme de la société, ainsi qu'un besoin de représentativité de la communauté.

N. Pourel suggère d'investir dans des moyens vidéos de qualité voire une newsletter/SFRO MAG plus conséquente et plus fréquente, voire l'ajout d'un bandeau d'actualité sur la page d'accueil du site web de la SFRO. E. Monpetit indique qu'il est également important d'expliquer la raison des blocages de certaines actions qui ne sont pas du fait de la SFRO mais des tutelles.

Des études sont en cours avec la société MCI pour professionnaliser la communication de la SFRO, néanmoins cette mise en œuvre dépend de son coût ainsi que de la disponibilité de volontaires pour l'alimenter en contenu.

D. Azria indique qu'il a eu cette année des retours positifs sur les CR du bureau qui sont communiqués. Il pense qu'il faut des informations pratiques qui aident nos collègues dans leur quotidien.

Il est probablement indispensable de dissocier la communication scientifique de la communication administrative et réglementaire.

## 2.2. Evolution du fonctionnement interne de la SFRO

A l'issue de cette enquête, P. Giraud présente les modifications qu'il propose pour tenir compte des remarques qui ont été faites et ainsi favoriser l'adhésion du plus grand nombre d'oncologues radiothérapeutes à la société.

Il indique que les 3 piliers de la SFRO sont son bureau, son congrès et son journal, et qu'il faut en moderniser l'organisation pour assurer leurs développements et leur pérennité. Le congrès prend le virage d'un format hybride présentiel et digital ; le journal évolue dans un format où le nombre de publication en langue anglaise augmente afin de lui assurer une diffusion plus large. Le Bureau doit également évoluer pour mieux répondre aux préoccupations de ses membres.

P. Giraud présente les données sur le nombre de mandats moyens des membres du bureau qui est proche de 8 ans. E. Monpetit indique que même si certains membres de bureau y siègent depuis longtemps, il est parfois difficile de trouver nouveaux candidats.

P. Giraud propose une refonte complète du mode de renouvellement du bureau de la SFRO :

- Le Bureau serait élu à partir d'un vote selon 3 collèges pour être plus représentatif de la diversité des membres qui compose notre spécialité : 3 représentants des centres publics (collège CHU/CHG), 3 représentants des centres de lutte contre le cancer (collège CLCC), et 4 représentants du secteur libéral (collège libéral) (cf annexes 2 et 3).

- La question se pose du nombre de mandant consécutif maximum (2 ou 3, correspondant à une durée de 4 ou 6 ans) pour permettre un tuilage adapté tout en favorisant le renouvellement du bureau. Le choix de 4 ans, soit 2 mandats, a été arrêté sachant qu'il existe une plus longue continuité par les mandats du secrétaire général et du trésorier, dont les mandats durent 6 ans, ainsi que la participation du past-président pendant au moins 1 an, qui assurent ensemble une continuité dans la poursuite des projets en cours.

- Afin de fluidifier certaines prises de décision P. Giraud propose la constitution d'un comité exécutif restreint (cf. annexes 2 et 3).

-Il est également proposé un changement de fonctionnement du Conseil Scientifique (CS) qui doit s'organiser de manière indépendante du bureau pour plus de fluidité (cf. annexes 2 et 3).

F. Mornex fait remarquer que malgré l'inclusion du Past-président dans le CS, il est souvent difficile de le mobiliser pour participer au CS suivant. De ce fait, il semble plus judicieux de désigner un an à l'avance le président du conseil scientifique suivant, après avis, voire vote du bureau.

L'ensemble des propositions de modification des statuts de la SFRO est approuvé à l'unanimité par les membres du bureau. Elles doivent maintenant être votées en assemblée générale pour pouvoir être appliquées.

### **3. Commissions et groupes de travail**

#### 3.1. Groupe Curie

- Un webinar dédié à la curiethérapie en gynécologie est en cours de préparation. Il aura lieu le 28 janvier de 17h30 à 19h via zoom.

Le programme est validé et les intervenants sont confirmés.

Les industriels ont été informés, leur retour est attendu pour lancer la diffusion et les inscriptions. L'organisation de ce workshop permet de les relancer concernant le financement annuel récurrent du groupe Curie, mis en péril cette année du fait de la pandémie Covid19 et de l'annulation de l'évènement prévu le 15 mai dernier.

- Les travaux sur la constitution de la carte interactive ont bien avancé, notamment grâce à la récupération des données collectées chaque année par l'observatoire de la Radiothérapie auquel est associée la SFRO. Par ailleurs, le module GoogleMaps étant limité pour permettre la recherche de centre par localisation ou par spécialité, il a été validé d'investir (49\$/an) dans un module « Joomla », compatible avec le site web de la SFRO et plus complet.

- Recherche clinique/Bases de données : le travail sur les bases de données prostate/col utérin/verge avance. Une réflexion est en cours pour automatiser les récupérations de données et simplifier les databases pour les rendre exploitables.

- Formation : elles restent très compliquées à organiser dans le contexte sanitaire actuel. En effet, si la théorie peut facilement être gérée en mode virtuel, cela n'est pas envisageable pour les ateliers pratiques.

#### 3.2. Commission Ethique

J.L. Lagrange indique que la thématique de travail pour l'année à venir concernera la radiothérapie palliative.

### **4. Projets : RecoRad**

En date du 13 novembre, près environ 60% des manuscrits avaient été reçus.

La première réunion de relecture aura lieu le 4 décembre prochain.

P. Giraud insiste sur la nécessité d'avancer le format 2.0 en se rapprochant du prestataire du référentiel Rhones-Alpes, d'Elsevier et demandant à MCI de faire une proposition.

### **5. RadioTransNet**

E. Bayart revient sur l'organisation du workshop de définition des priorités de l'axe traitements combinés qui est organisé le 11 décembre sous forme digitalisée. La société MCI, l'a mise en relation avec un prestataire connu pour gérer la virtualisation. E. Bayart précise que le surcout d'organisation du Workshop lié à la digitalisation sera pris en charge sur le contrat de partenariat existant avec AstraZeneca.

## **6. CNP**

I. Barillot annonce que le CNP d'Oncologie possède désormais un compte bancaire pour pouvoir payer les premiers couts de fonctionnement. Elle précise que le CNP est en attente d'une subvention de la part de la MDPC de 45k€.

I. Barillot indique également être en discussion avec S. Culine, représentant des oncologues médicaux du CNP, sur le rôle de certains membres du CNOM (oncologue médicaux) dans le CNP. En effet, le CNP doit comprendre des membres du conseil de l'ordre national (CNOM), cependant il n'existe pas d'oncologue radiothérapeute présents au CNOM. L'idéal serait qu'il y ait au moins un représentant de chaque spécialité membre du CNOM au sein du CNP d'Oncologie.

## **7. AFCOR**

O. Pradier revient sur les formations digitalisées qui ont fait suite au congrès : Management et IGRT. La fréquentation a été très bonne presque autant qu'en présentiel (respectivement 28 et 47 participants).

La formation radioprotection s'est également bien passée via zoom (167 participants) avec de nombreux échanges.

O. Pradier revient également sur message de l'ASN reçu par l'AFCOR sur les formations de radioprotection et qui ressemble à une enquête sur les organismes de formation et le respect des critères vis-à-vis des guides formation. Ce courrier correspond en réalité à une demande d'informations sur des organismes ne respectant pas ces critères. Il est établi que l'AFCOR n'a pas vocation à dénoncer les autres organismes mais plutôt à mettre en avant les avantages et atouts de ces propres formations.

Le prochain printemps de l'AFCOR aura lieu en virtuel afin de ne pas prendre le risque d'une nouvelle annulation de salle. Il se tiendra avec les thèmes initialement prévus en 2020, les projets de thématiques pour 2021 (prostate) sont reportés à 2022.

Il est enfin évoqué la possibilité de proposer des formations sous forme de webinaires payants (en plus du printemps) pour compléter les activités de l'AFCOR. Il faut réfléchir à un webinaire test pour en évaluer l'intérêt.

## **8. SNRO**

E. Monpetit fait part d'une évolution du fonctionnement du bureau du SNRO avec le développement de parrainage pour permettre à des jeunes de voir le fonctionnement en interne. Le SNRO envisage également de proposer une cotisation à tarif réduit (-25%) pour faciliter l'adhésion des jeunes oncologues radiothérapeutes libéraux. Il indique que le bureau s'est réuni à de nombreuses reprises pendant la crise sanitaire. Globalement la pandémie n'a eu que peu d'impact, avec seulement une faible diminution de l'activité. Il signale des problèmes d'approvisionnement des masques via l'ARS au début mais qui maintenant est globalement résolu.

## **9. SFjRO**

- Le texte « Dr junior » a été soumis au journal Cancer Radiothérapie par Hugo Lopez, après relecture par JP Spano.

- Les cours de mars 2020 ont été décalés au 3 et 4 décembre 2020 avec des présentations pré-enregistrées mais diffusées en direct.

- Les cours d'hiver ont reçu une subvention de la SFRO à hauteur de 10k€. Morgan Michelet s'interroge sur l'activité du comité pédagogique concernant le fléchage de subventions issues d'industriels. Il indique que les industriels souhaitent des contreparties (comme la participation ou l'apposition de leur logo lors de l'organisation d'événement de la SFRO de type workshop). Il s'interroge également sur les possibilités d'aides venant de l'INCa, du CNEC voire du Ministère.

Les cours nationaux existent depuis plus de 15 ans et sont devenus obligatoires dans le parcours des internes mais il n'existe plus de source de financement. Le SNRO propose de participer à un soutien pour la logistique des cours sous la forme d'action locale/régionale (par le biais des services de radiothérapie ou des URPS).

P. Giraud indique que ces cours rentrent dans le parcours universitaire de validation du DES et qu'il a contacté le Ministère de l'enseignement supérieur et l'INCa concernant le financement de ces cours afin d'assurer leur pérennité.

I. Barillot suggère également la possibilité d'inclure dans la cotisation une part pour financer ces cours.

- M. Michalet expose l'existence d'internes en souffrance (harcèlement, pathologie, burn-out...) vis-à-vis de leur chef de service.

Le bureau de la SFRO indique qu'il existe une structuration dédiée en île de France mais sûrement aussi en région et qu'il faut suivre la voie hiérarchique. Il est tout de même crucial de s'assurer que chacun connaisse la marche à suivre.

## 10. Questions diverses

- C. Hennequin fait part d'une enquête Astellas avec quelques thématiques de radiothérapie qui demande une association avec la SFRO. La SFRO ne diffusera pas cette enquête à travers sa liste de diffusion, néanmoins une négociation avec Astellas est à envisager pour faire apparaître le logo de la SFRO.

-N. Pourel indique que la mise en place d'un prélèvement SEPA pour mettre en place une tacite reconduction du paiement de la cotisation est possible mais réclamera beaucoup de travail avant sa mise en place.

Le prochain bureau se tiendra

**le vendredi 15 janvier Novembre 2020 de 12h à 17h00**

**Au Centre Antoine Béclère - Salle de Réunion 3-4**

**47 Rue de la Colonie 75013 PARIS**